





Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Mars 2022 Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale Prix, 21% de tva comprise ⁽⁹⁾

Composition du prix de votre énergie



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts, charges et tva (Gouvernement)

Vos avantages

Vous profitez d'une offre 100% digitale

Services gratuits

- Service client en ligne 5 étoiles
- Facture par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

Prix indexés de l'énergie - 3 ans

Redevance fixe (€/an)



Prix par kWh (€cent/kWh)

9,874

18.15

Coûts de réseaux (distribution et transport)

Gestionnaire	Distribution								Transport
du réseau de distribution	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 – 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		Activité de mesure		
	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Relevé annuel (€/an)	Relevé mensuel (€/an)	(€cent/kWh)
SIBELGA	6,03	2,144	46,54	1,335	983,66	0,711	19,13	353,54	0,178







Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Mars 2022 Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale Prix, 21% de tva comprise ⁽⁹⁾



Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)	
Cotisation sur l'énergie	0,12073
Accise fédérale (8)	0,06534

Droit pour le financement des Obligations de Service Public (OSP) (€/an)			
6 ou 10 m3/heure (4)	3,34		
6 ou 10 m3/heure (5)	11,91		
16 m3/heure	28,75		
25 m3/heure	71,15		
40 m3/heure	142,30		
65 m3/heure	355,89		
100 m3/heure	494,84		
160 m3/heure	635,54		
> 160 m3/heure	918,54		

(1) Le prix du gaz naturel est indexé mensuellement. Le paramètre d'indexation est la moyenne arithmétique des cotations journalières Day Ahead Zeebrugge Heren (ci-après ZIG DAM) durant le mois de fourniture. Les cotations journalières ZIG DAM (Natural Gas Price Assessment Mid) sont exprimées en Pence/Therm et converties en €/MWh sur la base du taux de change quotidien publié par Thomson Reuters (WM/Reuters 2PM CET FX Benchmark) et de la conversion d'unités Therm/MWh (1 000 Therms = 29,3071 MWh). La valeur du ZIG DAM du mois en cours ne sera connue qu'en fin de mois. À titre informatif, les prix indiqués sont basés sur la dernière valeur du ZIG DAM connue (Février 2022 : 78,6046€/MWh). Les valeurs historiques du ZIG DAM peuvent être consultées sur engie.be

La formule hors TVA d'application pour Mars 2022 est la suivante :

Prélèvement: 0,3000 + 0,1000 x ZIG DAM

- (2) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par BRUGEL.
- (3) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- (4) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égale à 5 000 kWh..
- (5) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est supérieure à 5 000 kWh.
- (6) Le calcul a été effectué en février 2022 pour un contrat EASY Indexed sur la base d'une consommation privée de 16000 kWh/an à Bruxelles. Prix 21% de tva comprise.
- (7) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/.
- (8) Droit d'accise spécial d'application à partir du 01/01/2022 remplaçant la cotisation fédérale. Il est calculé sur base annuelle suivant un tarif dégressif par tranche de consommation.
- (9) La TVA peut être adaptée en fonction des modifications légales.

Frais de rappel et de mise en demeure (3) (7)	
Montants d'application en 2022	

Frais de rappel (1er gratuit)	7,50 € (max)
Mise en demeure	15,00 € (max)